

## ENTRETIEN



## Entretien avec Estela Barnes de Carlotto

Présidente de l'association  
« Les Grand-mères de la Place de Mai »\*

Traduit de l'anglais

*Estela Barnes de Carlotto, militante argentine des droits de l'homme, est la présidente de l'association « Les Grand-mères de la Place de Mai ». L'une de ses filles, Laura Estela Carlotto, a été enlevée à Buenos Aires fin 1977, alors qu'elle était enceinte. L'association « Les Grand-mères de la Place de Mai » a été créée la même année, dans le but de retrouver les enfants enlevés sous la dictature, certains d'entre eux étant nés de mères ayant elles-mêmes été enlevées. Les Grand-mères recherchent à la fois leurs petits-enfants et leurs propres enfants. Selon elles, près de 500 enfants enlevés ont été adoptés illégalement par d'autres familles.*

*Cet entretien met en exergue le coût humain des disparitions forcées pour les familles qui sont livrées à elles-mêmes et qui ne connaissent ni le sort de leurs proches ni l'endroit où ils se trouvent. En s'appuyant sur de longues années consacrées à accompagner les familles et à défendre leurs intérêts, Estela nous livre sa précieuse analyse du rôle que les proches peuvent jouer dans la mise en place de mécanismes permettant de rechercher des personnes disparues.*

.....

\* Cet entretien a été conduit le 30 août 2017, à Genève, en Suisse, par Vincent Bernard, rédacteur en chef de la Revue et Ximena Londoño, conseillère juridique au Comité international de la Croix-Rouge.

***Vous avez été présidente des « Grands-mères de la Place de Mai » (une association de femmes qui se sont regroupées dans les années 1970 pour rechercher leurs petits-enfants disparus) pendant plus de vingt-cinq ans. Comment cette association s'est-elle formée ? Quelles sont, aujourd'hui, les activités menées par les Grands-mères ?***

L'association des Grand-mères de la Place de Mai a été créée en réaction aux actes de la nouvelle dictature civilo-militaire qui a pris le pouvoir le 24 mars 1976. Je dis « nouvelle » même si, depuis ma naissance en 1930, l'Argentine a connu plusieurs dictatures. À tour de rôle, civils et militaires ont renversé les présidents constitutionnels et pris le contrôle du pays pour imposer leurs idéologies et leurs projets, en toute illégalité. Toutefois, en 1976, ce fut différent : le coup d'État s'inscrivait plus largement dans le cadre de « l'Opération Indépendance » et avait pour ambition de créer une grande nation d'Amérique latine.

Nos enfants – des étudiants et même des lycéens – étaient très engagés en politique, participant souvent à des manifestations et constituant des groupes. Nous, les mères, nous demandions pourquoi nous n'avions jamais rien fait de tel ; nous étions passives, ne montrant jamais aucun signe de désaccord. Grâce à leur engagement politique, nos enfants nous ont ouvert les yeux sur la réalité de la situation. Cependant, nous avons rapidement réalisé que les opposants à la dictature (des adultes et des enfants tout juste âgés de 14 ou 15 ans) avaient été enlevés et tués. Notre génération ne pouvait pas rester ainsi plus longtemps et se taire : nous sommes descendues dans la rue. L'une après l'autre, à mesure que nous nous rendions compte de ce qu'il se passait et que nous en arrivions à la triste conclusion que nos enfants ne rentreraient pas à la maison ou que nous n'aurions plus de nouvelles d'eux, nous avons compris que nous ne devions pas nous taire plus longtemps. Nous avons commencé à nous mobiliser. Un jour, par exemple, j'ai dit à mon mari : « Reste à la maison, je sors. » Je suis allée parler à des avocats, des politiciens et des soldats pour tenter de savoir où ma fille se trouvait. Personne n'a pu me dire ce qu'il était advenu d'elle. J'ai cru qu'ils l'avaient déjà tuée, mais en réalité, elle était encore en vie. Plus tard, nous avons appris qu'elle avait été gardée otage pendant neuf mois.

Au moment où j'ai commencé mes recherches, un groupe de grand-mères s'était déjà formé dans ma ville natale, La Plata. Elles s'étaient réunies quelques mois plus tôt, suite à la disparition de leurs proches. Je suis allée les voir et j'ai été accueillie à bras ouverts : « Quelle chance ! Une enseignante ! » ont-elles dit. Je ne l'ai jamais regretté et, depuis, nous ne nous sommes plus quittées. Ce qui est formidable, c'est que nous sommes toutes tellement différentes. Nous ne nous sommes pas unies parce que nous avons les mêmes idées ou dans le but de créer un club ou pour jouer à des jeux. « Que t'est-il arrivé ? » demandait une grand-mère à une autre. « Ils ont enlevé mon fils et il n'est jamais revenu », répondait-elle. « Le mien n'est pas revenu non plus, mais ma fille... », disait une autre. « Que devons-nous faire ? » se demandaient-elles à haute voix. « Bon, demain allons voir un juge. Écrivons une lettre. Mettons une annonce dans le journal ». Au début, nous étions deux, puis trois, puis cinq. De plus en plus de femmes se trouvaient dans la même situation. C'est ainsi que l'association est née. Nous l'avons créée officiellement le 22 octobre 1977. Nous célébrons donc tout juste son 40<sup>e</sup> anniversaire.

Bien entendu, à l'époque, nous ne savions pas vraiment ce que nous faisons. Notre association était composée de femmes au foyer, d'enseignantes, de dentistes, de psychologues, etc. Une composition très disparate. Et, du jour au lendemain, nous devons nous transformer en détectives, chercher à l'aveuglette, frapper à des portes fermées et prendre de grands risques. C'est comme cela que les marches autour de la Place de Mai ont commencé. La dictature avait déclaré l'état de siège et interdit les rassemblements de plus de trois personnes dans tout le pays. Qu'à cela ne tienne, nous avons pris l'habitude de nous rassembler sur la place pour discuter. Ainsi, lorsqu'on nous disait : « Vous ne pouvez pas être ici. Circulez, circulez », nous avons commencé à nous déplacer et à marcher autour de la place. Cela restera dans l'histoire : c'est ainsi que nous avons commencé. Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour en savoir davantage, glanant des informations et utilisant notre bon sens pour nous aider à continuer à avancer. Nous faisons des progrès en permanence.

***Votre fille Laura était enceinte d'environ trois mois lorsqu'elle a disparu en 1977. Vous avez rencontré votre petit-fils pour la première fois en 2014. Qu'avez-vous ressenti en apprenant que vous aviez un petit-fils ? Comment cette rencontre a-t-elle bouleversé votre vie ?***

Être avec d'autres femmes dans la même situation, confrontées aux mêmes souffrances et en quête des mêmes réponses, nous a aidées à nous sentir soutenues, comprises et à sentir que nous n'étions pas seules. Nous partagions le poids de cet immense chagrin et nous voulions y faire face non pas avec des larmes et en étant résignées, mais en protestant vigoureusement, motivées par cet amour sans réserve pour nos petits-enfants que nous ne connaissions pas et pour nos enfants qui n'étaient jamais revenus. À partir de 1979, nous avons commencé à faire la connaissance des premiers petits-enfants qui avaient été retrouvés et, même si ce n'était pas nos propres petits-enfants, nous partagions la joie de ces retrouvailles. Nous partagions tout, nous nous soutenions et nous nous conseillions mutuellement ; en quelque sorte, nous formions une famille, unie dans cette tâche si difficile et si dramatique de recherche de nos proches disparus. Bien sûr, nous rêvions toutes de rencontrer nos propres petits-enfants et nous efforcions, autant que nous pouvions, de trouver le moindre indice sur l'endroit où ils pouvaient être, dans un lieu proche ou plus éloigné. Certaines d'entre nous ont même consulté des voyants, au cas où ils pourraient nous donner quelques pistes. Nous ne savions plus que faire d'autre en dehors de nos recherches quotidiennes.

Dans le même temps, nous nous sommes employées à créer officiellement notre association et des jeunes nous ont spontanément approchées, en se disant qu'ils étaient peut-être l'un des petits-enfants que nous recherchions. À ce moment-là, la Banque nationale de données génétiques avait déjà été mise en place pour identifier des personnes, parallèlement à nos équipes de recherche. Avec les autres femmes, j'ai continué à rechercher mon petit-fils, mais également les autres petits-enfants toujours disparus. Puis, le 5 août 2014, j'ai reçu un appel d'une juge fédérale qui nous avait déjà aidées à retrouver certains petits-enfants. Je ne m'attendais pas à ce qu'elle me dise qu'elle avait retrouvé mon petit-fils. Mais si : elle l'avait bien retrouvé grâce

à la Banque nationale de données génétiques. Je ne pouvais pas y croire. La juge a fait très attention à la manière dont elle m'a annoncé la nouvelle ; après tout, c'était une nouvelle étourdissante. Elle m'a dit : « Estela, j'ai une merveilleuse nouvelle pour vous : nous avons retrouvé votre petit-fils, Guido. » Le directeur de la Banque nationale de données génétiques était également là pour confirmer que c'était bien vrai. J'étais folle de joie. En même temps, c'était comme s'ils m'annonçaient quelque chose de si invraisemblable que c'était même difficile à concevoir. Je l'ai dit à mes enfants, à ma famille et aux autres Grands-mères. Cela a fait beaucoup de bruit, non seulement au sein de notre association, mais aussi dans toute la ville et même dans le monde entier, car la nouvelle a été relayée dans de nombreux autres pays. Guido était venu de lui-même pour faire un test ADN, car il était envahi par le doute. Lorsqu'ils lui ont dit qu'il était effectivement le fils d'une mère qui avait disparu, puis que j'étais sa grand-mère, une personne qu'il avait vue à la télévision, dans les médias, il a immédiatement souhaité me rencontrer. C'est à partir de cet instant que ma vie a changé. Du tout au tout.

Qu'ai-je ressenti à ce moment-là ? Rencontrer mon petit-fils, c'était comme revoir ma fille Laura : il avait son ADN, son sang. Il avait aussi ses goûts et ses habitudes, mais il lui a fallu du temps pour s'en rendre compte car il avait grandi à la campagne et qu'il était très solitaire. Mais il était musicien, un musicien très talentueux. Curieusement, il avait voulu être musicien alors qu'il avait grandi à la campagne. Il ne savait pas d'où venait ce penchant pour la musique. Il n'avait pas réalisé que cela lui venait du côté de son père biologique ainsi que d'autres membres de notre famille. Ce fut merveilleux d'enfin le rencontrer. Je l'ai pris dans mes bras et lui ai dit : « Je t'ai cherché pendant si longtemps ». Naturellement, comme j'étais une parfaite étrangère pour lui, j'ai dû faire preuve de patience. Trois ans se sont écoulés depuis notre première rencontre ; nous avons fêté cet anniversaire ensemble. Nous apprenons à nous connaître de plus en plus et bien qu'il vive assez loin, nous pouvons nous voir autant que nous le voulons. Ma famille est de nouveau au complet et cela me remplit de joie. Cela me donne la force pour continuer à rechercher ces petits-enfants qui sont toujours portés disparus, au nom de toutes ces grand-mères qui n'ont toujours personne à serrer dans leurs bras. Notre persévérance est la force qui nous permet de vivre et qui est inépuisable car nous savons que ces petits-enfants se trouvent quelque part dans le monde.

***Vous avez fait un travail remarquable et voir votre famille de nouveau au complet doit vous sembler inimaginable. Pour votre petit-fils et les autres petits-enfants qui ont été retrouvés jusqu'à présent, découvrir tout d'un coup, à l'âge adulte, que l'on a vécu avec une autre identité toute sa vie doit être très éprouvant. Quel soutien les Grand-mères de la Place de Mai et le gouvernement argentin ont-ils apporté à ces petits-enfants ?***

Nos petits-enfants ont déjà la quarantaine : ce sont des hommes et des femmes qui ont déjà fondé leur propre famille. Ils peuvent découvrir leur véritable identité de deux façons : soit ils se manifestent spontanément car ils ont des doutes et qu'ils veulent savoir s'ils sont les enfants de parents qui ont disparu ; soit une personne de

leur entourage suspecte quelque chose et nous contacte, ce qui amène nos équipes à enquêter. Dans ce dernier cas, nous allons inviter la jeune personne en question à venir nous voir afin de vérifier si ces soupçons sont fondés. Parfois, ces personnes déclinent notre invitation car ils ne veulent pas savoir. Elles ont peur de la vérité et la réfutent d'emblée. Il y a une peur de l'inconnu. Mais comme ce qui est arrivé est un crime contre l'humanité puisque des bébés ont été volés sous une dictature, il est impératif de lever le voile sur les faits, d'identifier les victimes et les auteurs, que la personne souhaite ou non connaître la vérité. C'est là que le droit intervient : un juge convoque la personne afin de lui expliquer la situation et de l'informer qu'avec un simple test, une goutte de sang, il est possible de connaître ses origines et de lui dire si les personnes qui l'ont élevée sont ou non, en effet, ses parents biologiques. Il va de soi que cette procédure prend plus de temps que la première. Parfois, même lorsqu'une personne apprend qu'elle est recherchée, elle est réticente à l'idée de rencontrer sa famille biologique. Cela nécessite un gros travail psychologique tant avec la personne qu'avec sa famille biologique. Il y a différentes méthodes. Tous les cas présentent des similitudes et des différences. Nous avons maintenant beaucoup d'expérience en la matière et nous savons comment procéder sans heurter.

Vous avez également demandé ce que fait le gouvernement. Eh bien, sous la dictature, nous courions nous aussi le risque d'être enlevées. Nous étions des fauteurs de trouble, perçant le voile de l'impunité et du secret entourant l'enlèvement de 30 000 jeunes adultes et de près de 500 enfants. Une fois la démocratie rétablie, nous avons maintenu un dialogue constant avec le gouvernement constitutionnel. Chaque fois qu'un nouveau président était au pouvoir, nous avons demandé à le rencontrer pour l'entretenir de cette situation. Nous avons sollicité la coopération de l'État ; dans un état de droit, il y a une obligation de réparer les dommages causés par un État terroriste. Par conséquent, nous avons été entendues et respectées. Parfois, certaines choses nous ont mis en colère comme les lois d'impunité adoptées par le premier gouvernement constitutionnel et la grâce accordée aux auteurs, ce qui signifiait que nous devions vivre aux côtés de meurtriers et de tortionnaires, comme si rien ne s'était passé. Cette amnistie était insupportable. Cependant, les gouvernements suivants ont ouvert le dialogue, créé de nouveaux espaces et ont fait prendre conscience de la manière dont la dictature nous avait tous atteints. Tout cela a permis de faire comprendre qu'il fallait donner à ces enfants volés le droit de vivre avec leurs familles biologiques, avec ceux qui avaient voulu les garder près d'eux.

***Les Grand-mères de la Place de Mai furent des pionnières pour promouvoir le développement de technologies génétiques permettant de rechercher des personnes disparues. Comment vous et la communauté dans son ensemble avez-vous découvert le potentiel d'une telle technologie ? Quel rôle avez-vous joué dans le développement de ces méthodes d'analyse de l'ADN à des fins d'identification ?***

Je tiens tout d'abord à préciser que lorsque les premières Grands-mères se sont unies dans les années 1977-1978 pour rechercher nos enfants disparus et nos petits-enfants (à une époque où ils étaient encore considérés comme portés disparus) nous étions

totale­ment néophytes. J'étais directrice d'école et il y avait également une autre enseignante, une employée, une femme au foyer... et une autre qui n'avait même pas terminé l'école primaire. Notre groupe était vraiment très disparate ! Cependant, au fur et à mesure, nous avons en quelque sorte appris à faire avec, en nous aventurant sur des terrains inconnus et en innovant afin de faire tout ce que nous pouvions pour trouver des réponses et faire en sorte que nos proches reviennent.

Un jour, un article est paru dans un journal local de La Plata, à propos d'un père qui refusait de reconnaître sa paternité. Avec un échantillon de sang, il a été prouvé que l'enfant était bien le sien. Le mot « sang » m'a alors donné une idée : pourrions-nous utiliser notre sang pour nous aider à identifier nos petits-enfants ? Nous ne pouvions pas utiliser le sang des parents puisqu'ils avaient disparu. Nous avons donc commencé à courir le monde, allant en Espagne, en Italie, en France et en Suède pour demander aux scientifiques si cela était possible. La réponse était toujours « non ». Puis, en 1982, nous sommes allées aux États-Unis où nous avons rencontré une association appelée American Association for the Advancement of Science (Association américaine pour le progrès de la science) et nous avons repris espoir. En 1983, nous avons été invitées à une grande conférence internationale ; il y avait des scientifiques venus du monde entier, notamment des experts en génétique et en anthropologie foren­si­que. Lors de cette conférence, nous avons obtenu la réponse que nous cherchions : il nous a été confirmé qu'il était possible de recourir à des tests d'histocompatibilité, en utilisant des échantillons de sang de la famille paternelle et maternelle, à la place de celui de la mère, pour établir un lien biologique.

Heureusement, en 1984, la démocratie a été rétablie en Argentine. Avec le soutien du gouvernement, nous avons invité un groupe d'experts pour fonder ce qui allait devenir la Banque nationale de données génétiques. Celle-ci fut installée dans un hôpital disposant d'un laboratoire génétique parfaitement équipé pour réaliser ce travail. Un essai a été réalisé sur des échantillons de sang d'une petite-fille qui n'avait jamais disparu et de sa grand-mère et les résultats furent très concluants. Les experts ont reconnu le potentiel de cette découverte et nous ont remerciées pour les avoir aidés à progresser dans ce domaine de la science génétique.

De par mes fonctions, je devais être active, persévérante et je voyageais à travers le monde pour discuter de ces questions et me tenir au courant des travaux menés par les laboratoires. Une de mes amies proches, Mary-Claire King, qui vit à Seattle, nous a montré comment elle obtenait des données. Ensemble, nous avons voyagé dans de nombreux pays pour recueillir et transporter des échantillons de sang. À l'époque, il était assez difficile de transporter du sang d'un pays à un autre : il fallait faire vite, sinon l'échantillon ne pouvait plus être exploité. Aujourd'hui une seule petite goutte de sang peut être transportée dans un petit tube, de l'Europe vers l'Argentine et arriver en parfait état, nous permettant d'identifier un petit-enfant disparu vivant à l'étranger. Il nous faut continuer à éveiller les consciences, à parler de ce projet et à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher à tout jamais les enlèvements de masse. Cela ne doit plus jamais se reproduire, ni en Argentine, ni en Amérique latine, ni n'importe où dans le monde. Nous avons été en contact avec des personnes au Sri Lanka, en Turquie, en Grèce, en Italie et dans de nombreux pays où ce problème perdure et où une solution doit être trouvée. En Espagne, par

exemple, des personnes âgées recherchent toujours leurs enfants disparus depuis plus de quarante ans. J'espère de tout cœur qu'elles finiront par les retrouver. Nous les conseillons et aidons aussi les petits-enfants des victimes du franquisme à retrouver les dépouilles de leurs grands-parents. De cette façon, nous sommes solidaires des autres, de la même manière que d'autres personnes dans le monde ont fait preuve d'une formidable solidarité à notre égard.

***Votre association a aussi grandement contribué à l'élaboration de lois relatives au respect de l'identité et des droits de la personne. Pouvez-vous expliquer ce que signifie le « droit à l'identité » et comment vous vous êtes employée à assurer que ce droit soit protégé en Argentine et au niveau international ?***

Notre travail est fondé sur trois principes fondamentaux que nous avons associés dans une approche innovante, puisque nous sommes parties de rien. Premièrement, il y a l'aspect psychologique. Il n'y avait ni psychologues, ni manuels pour nous expliquer comment aider une personne à accepter, quel que soit son âge, adulte ou enfant, d'avoir vécu sous une fausse identité pendant de si nombreuses années. Comment apporter un soutien psychologique à cette personne afin qu'elle retrouve sa véritable identité et qu'elle soit délivrée, sans la blesser et sans la faire souffrir ? C'était l'un de nos principes fondamentaux.

Deuxièmement, il y a l'aspect juridique. Les avocats de notre association ont fait un travail formidable au cours de ces quarante dernières années : ils ont réussi à gagner des procès, faisant preuve d'une détermination incroyable pour faire entendre raison aux juges qui, tout simplement, ne comprenaient pas – ou qui ne voulaient pas comprendre – que nous parlions d'un crime grave. Certains juges ont comparé notre situation à un divorce : ils pensaient que le meurtrier et le voleur avaient un droit de visite, qu'ils avaient le droit de voir cette personne qu'ils avaient élevée en toute illégalité. Nous avons dû nous battre pour les convaincre qu'il ne s'agissait pas d'un divorce, mais bien d'un crime et que ces personnes étaient des criminels qui devraient aller en prison. Nous avons fini par les convaincre. Enfin, le troisième principe fondamental est lié à la génétique dont nous avons déjà parlé.

En ce qui concerne le droit à l'identité, nous voulions nous saisir, autant que faire se peut, de l'idée selon laquelle chacun a le droit de vivre dans la famille qui, avec amour, l'a mis au monde, dans un foyer où la mère veut élever ses propres enfants, les voir grandir et être heureux ; en somme, leur donner le meilleur départ dans la vie.

D'abord et avant tout, nous avons travaillé avec les membres du gouvernement constitutionnel qui avaient une parfaite connaissance de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, dans l'objectif d'introduire trois articles dans la législation argentine. Pour ce faire, nous nous fondions sur les articles 7, 8 et 11 de la Convention internationale, qui traitent du droit de tout enfant à vivre avec ses parents, idéalement dans son pays d'origine et de l'obligation de renvoyer l'enfant dans son pays d'origine s'il a été emmené à l'étranger de manière illicite, en s'appuyant sur des accords bilatéraux entre deux pays. Outre d'avoir renforcé le droit à l'identité, notre travail a également permis d'incorporer ce droit dans notre

Constitution, grâce à l'adhésion de l'Argentine à cette Convention internationale. Dès lors, le gouvernement a l'obligation de la respecter.

Nous avons beaucoup écrit sur ce droit de l'homme, d'un point de vue psychologique. Nous avons découvert que certains enfants avaient même été adoptés en toute légalité par des couples mariés qui ne leur ont jamais dit qu'ils n'étaient pas leurs parents biologiques ; les parents adoptifs cachent la vérité, mentant par omission. Cela est moins fréquent maintenant car les enfants commencent à avoir des doutes lorsqu'ils s'aperçoivent de différences avec leurs parents adoptifs. D'après les psychologues, affirmer qu'un enfant est le vôtre quand ce n'est pas le cas, engendre des blocages entre vous et l'enfant que vous avez adopté. Il est important d'être complètement transparent pour que ces enfants, même ceux adoptés légalement, grandissent heureux et en bonne santé. Nos petits-enfants ont grandi rongés par le doute et les questionnements, se demandant pourquoi ils ne ressemblaient pas à leurs parents, pourquoi ils n'avaient pas les mêmes goûts et les mêmes comportements, pourquoi ils étaient punis ou maltraités. Certains étaient gardés comme des prisonniers, enfermés, sans aucun contact avec l'extérieur.

Ces enfants avaient tant de doutes qu'ils sont venus voir les Grands-mères de la Place de Mai pour obtenir quelques réponses ; il s'est avéré que certains étaient en effet les petits-enfants que nous recherchions. Le droit à l'identité est un droit ancestral et ce n'est pas une invention des temps modernes. On dit que dans certaines tribus, lorsqu'un enfant est volé, alors le doute sur ses origines hante la famille de génération en génération. C'est ce qui est écrit. Je ne suis pas experte en la matière, mais les psychologues et les intellectuels ont beaucoup écrit sur le droit à l'identité. Nous sommes arrivées là en voulant retrouver les enfants de nos filles disparues. C'est une promesse que nous leur avons faite. Quand ils ont tué ma fille Laura et que je suis allée sur sa tombe, je lui ai promis que tant que je serais en vie, je chercherais à ce que justice soit faite pour tout ce qu'elle et ses amis avaient subi et que je retrouverais son fils. Heureusement, j'ai réussi à tenir cette promesse qui est devenue une promesse à chaque enfant de défendre son droit à l'identité et son droit de savoir que sa famille l'a recherché et qu'elle l'aime.

### ***Avez-vous travaillé avec d'autres associations, non argentines ?***

Oui, bien sûr. En 1981, nous nous sommes rendues à Caracas, au Venezuela, pour rencontrer des représentants de toutes les associations de familles d'Amérique latine qui recherchaient leurs proches qui avaient été enlevés sous les dictatures successives. Nous avons également rencontré une organisation, la Federación Latinoamericana de Familias de Detenidos y Desaparecidos (Fédération d'Amérique latine des associations des proches de détenus disparus [FEDEFAM]). Depuis, nous étions et sommes toujours en contact avec chaque pays en proie à ces questions. Avec la FEDEFAM, qui a un statut consultatif auprès des Nations Unies, nous avons proposé une nouvelle convention pour protéger les personnes contre les disparitions forcées. L'Argentine et la France ont été les premiers pays à la signer et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées est entrée en vigueur



il y a quelques années. Cette Convention puise son essence dans la FEDEFAM et en chacun de nous tous qui l'avons inspirée. J'ai moi-même voyagé en Colombie, au Guatemala, au Salvador, au Pérou et au Brésil, des pays dans lesquels des personnes ont été – et sont toujours – à la recherche de leurs proches disparus.

Nous sommes en contact permanent avec des personnes au Chili et au Cône Sud, des zones très affectées par l'Opération Condor, afin de continuer à chercher des réponses. En effet, encore aujourd'hui, on constate des disparitions forcées dans certains pays. En Argentine, vous avez pu voir dans les actualités de ce mois-ci qu'un jeune homme a disparu. Cette affaire semble être un cas de disparition forcée. Au Mexique, en Colombie et partout ailleurs, de tristes nouvelles relatant des disparitions de personnes, continuent de nous parvenir. Très récemment, on a rapporté la disparition de quarante-trois étudiants à Mexico. Je suis allée à Guadalajara et j'ai pu rencontrer les familles de ces étudiants, pour leur recommander de rester calmes et de faire preuve de patience pour être prêts à se mobiliser. Nous voulons être aussi solidaires que toute l'Amérique latine, mais aussi l'Asie, l'Europe et d'autres pays confrontés à ce type de situation l'ont été avec nous. Nous essayons d'aider dès que nous sommes alertées d'une situation comme celle-ci et qu'on sollicite notre expertise. Ce que nous pouvons faire varie, naturellement, d'une situation à une autre mais par-dessus tout, nous pouvons donner du courage à ces personnes et, par-delà leur douleur, leur offrir quelque chose à quoi se raccrocher. Nous pouvons les aider à se mettre en quête de réponses, avec détermination de manière pacifique, tout en protestant énergiquement. Ces personnes ont le droit de dénoncer ce qui est arrivé à leurs proches qui ne sont jamais revenus.

***En 2017, vous avez célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire des Grands-mères de la Place de Mai. Quelles leçons avez-vous tirées des quarante dernières années et quel sera l'avenir réservé aux Grands-mères ?***

L'association des Grands-mères de la Place de Mai a été créée en 1977 par un groupe de femmes déterminées à rechercher leurs enfants et leurs petits-enfants, enlevés sous la dictature civilo-militaire qui a pris le pouvoir le 24 mars 1976. Nous sommes engagées dans ce douloureux processus depuis quarante ans maintenant et, pendant tout ce temps, nous avons appris à ne jamais renoncer, à ne rien perdre de notre détermination. Nous avons appris que chaque femme dispose d'un courage et de ressources inépuisables qu'elles mettent à profit pour dénoncer, pour innover, pour saisir les opportunités et pour trouver des solutions novatrices.

Peu de Grands-mères sont encore en vie. C'est la vie ; l'âge nous rattrape tous. C'est pour cela que nous avons invité nos petits-enfants retrouvés ainsi que les jeunes qui cherchent leurs frères et sœurs disparus, à rejoindre le conseil d'administration de notre association. Ainsi, nous pouvons passer le flambeau et les recherches peuvent continuer pour les 300 petits-enfants ou plus qui, à ce jour, sont toujours portés disparus.